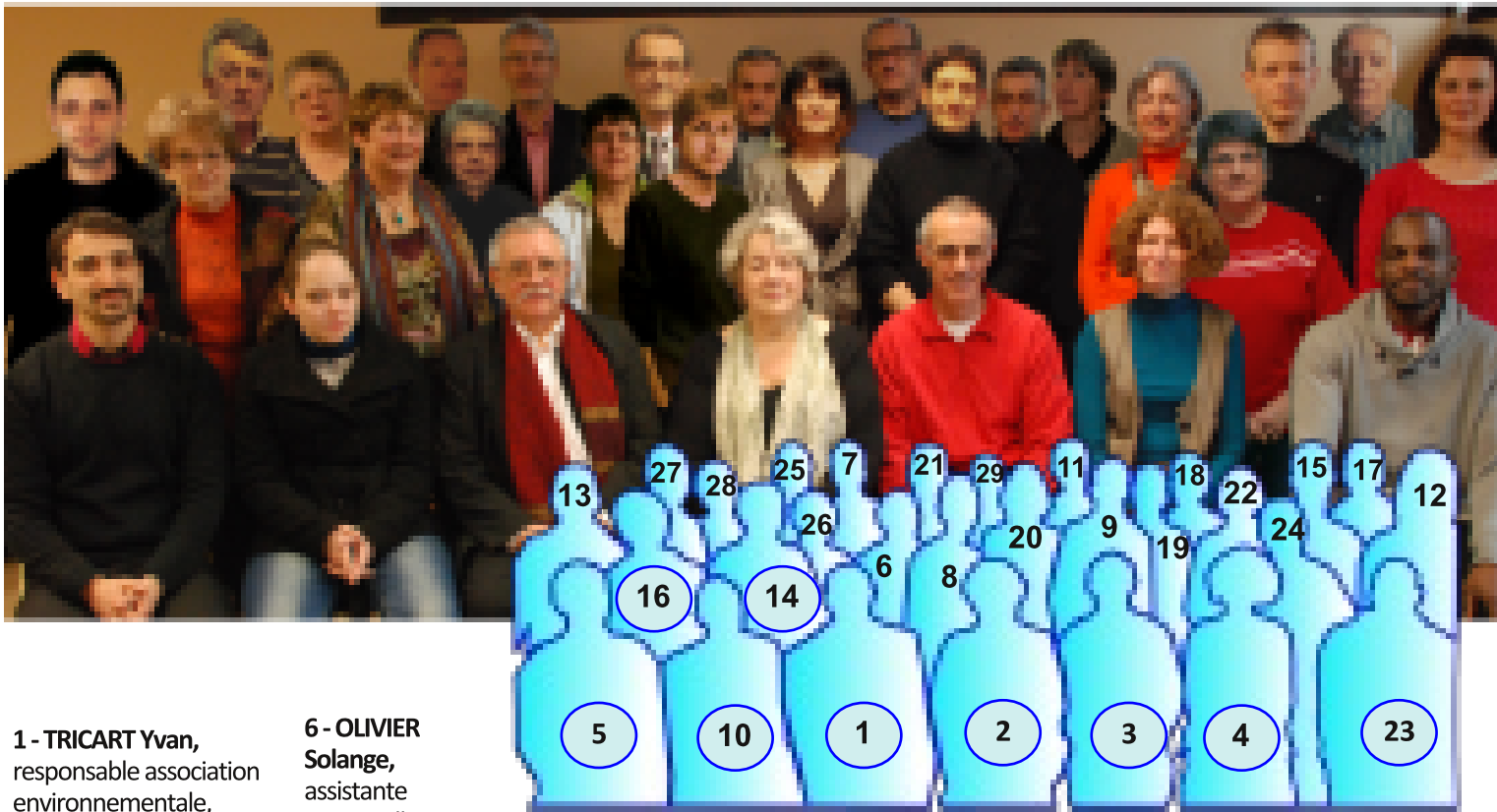


Une équipe cohérente et dynamique

Vous connaissez déjà beaucoup d'entre nous pour leur participation à la vie municipale et associative, pour leur engagement citoyen, notamment sur les questions environnementales. Issus de la plupart des quartiers du Palais et de milieux professionnels divers, nous sommes une équipe libre de toute attache partisane, riche de sa diversité, rassemblée autour d'un programme élaboré par tous, pour Le Palais et en direction des Palaisiens.

Nos choix les plus forts : le non-cumul des mandats, une gestion transparente de la commune, des concertations en amont de tout projet, des propositions au service des habitants, réalistes et réalisables à vous de juger !



1 - TRICART Yvan, responsable association environnementale, informaticien, 67 ans, Les Bardys

2 - DELY Claudine, mouvement associatif, assistante technique ex DRIRE, 66 ans, Puy Moulinier

3 - LOISEL Guénaël, professeur technique au lycée St Exupéry, 54 ans, Bas Puy Neige

4 - SALESE Carole, cadre administratif, responsable associatif, 40 ans, Les Rivailles

5 - FORGET Cédric, professeur en communication technique, 37 ans, Les Coteaux,

6 - OLIVIER Solange, assistante maternelle, 53 ans, Super Palais

7- FOURTUNE Dominique, ingénieur énergétique, 56 ans, Bords de Vienne

8 - FAURE Claudine, aide-soignante en EHPAD, 51 ans, Le Bournazeau

9 - FRAINE Patrick, employé ministère de l'intérieur, 55 ans, Puy Neige

10 - MONEGER Audrey, aide-soignante, 26 ans, cité des Acacias

11 - COURTY Eric, professeur de français, 53 ans, Bois du Châtenet

12 - DEXET Sophie, assistante commerciale, 35 ans, Centre Bourg

13 - PRAGOUT Alexandre, employé supermarché, 26 ans, Giraudoux

14 - TRICART Michèle, mouvement associatif, professeur de collège, 67 ans, Les Bardys

15 - SALESE Eric, chargé d'études budgétaires, 44 ans, Les Rivailles

16 - LEFORT Martine, professeur d'arts plastiques, 69 ans, Les Terrasses

17 - SENIGOUT Michel, directeur de collège, 64 ans, Le Gravier

18 - PICARD Maryse, mouvement associatif sportif, contrôleur INSEE, 52 ans, Bas Puy Neige

19 - CLEMENÇON Bernard, cheminot, 58 ans, Vert Vallon

20 - DEXET Viviane, service d'aide à l'enfance, 63 ans, Beauvais

21 - MARTY Daniel, retraité, 65 ans, Les Acacias

22 - CHOLET Monique, contrôleuse en imprimerie, 64 ans, Beauvais

23 - ROCHE Eddy, chauffeur routier, 41ans, Centre Bourg

24 - GUERET Martine, infirmière, 58 ans, qu. Valdi

25 - BECQUET Jean-Michel, syndicaliste secteur bancaire, 58 ans, qu.Hélène Boucher

26 - GILLONNIER Maryse, chimiste, 66 ans, Beauregard

27 - DENYS Jean-Marc, cheminot, 60ans, Le Pas de la Mule

28 - GARANT Françoise, retraitée Valéo, 73 ans, Beausite

29 - BARNET Camille, retraité de la Poste, 69 ans, Les Rivailles

**Avec deux listes en présence, il n'y aura qu'un seul tour :
dès le 23 mars au soir, une liste sera majoritaire.**

Si c'est la liste du "Palais autrement" qui est élue, nous sommes prêts à agir.

Dans le mois qui suivra :



1) Nous voterons le budget 2014, sans augmenter le taux d'imposition de la part communale des impôts locaux. Pour cela, nous étudierons toutes les économies possibles sur les frais de fonctionnement, en montrant l'exemple : en réduisant de manière substantielle les indemnités du maire et des adjoints.

2) Navette de transport gratuite : dans le but d'améliorer la liaison entre les différents quartiers de la commune et la mobilité de tous les Palaisiens, nous expérimenterons la rotation d'une navette gratuite.



3) Voirie : nous réexaminerons avec Limoges Métropole qui a les compétences dans ce domaine, la programmation des projets de voirie sur Le Palais afin de rénover l'enrobage des rues et trottoirs à prioriser avant tout autre chantier. Dans l'avenir, les priorités d'entretien courant de la voirie communale seront négociées avec Limoges Métropole après consultation des Palaisiens.

4) Logements : nous favoriserons l'intégration de logements sociaux par quota pour toute nouvelle construction pavillonnaire sur la commune. Dans cet objectif, pour les projets suivants,

rue Pasteur : rendez-vous sera pris avec l'ODHAC qui a obtenu un permis de construire en mars 2013 pour 8 logements sur un terrain très pentu, en contrebas de la route très fréquentée et sans dispositions suffisantes de sécurité pour les riverains et futurs locataires ; les solutions fournies par le maître d'œuvre conditionneront la pérennité du projet, actuellement au stade de l'appel d'offre.

rue A Renoir : nous suspendrons ce projet de 30 logements situé pour une part en zone inondable qui bénéficie d'un accord tacite du maire actuel et du préfet pour sa réalisation bien qu'encore au stade d'étude. Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous mettrons en débat l'aménagement de ces terrains et de l'ensemble des bords de Vienne comme zone de loisirs et de promenade.



Aménager les espaces verts et les bords de Vienne en zone de promenade et de loisirs

5) Terrain ex Solic-Total : rendez-vous sera pris avec Euro-Invest qui dispose d'un permis de construire pour une surface alimentaire depuis le 26 septembre 2013. Toutes dispositions seront mises en œuvre pour empêcher ce type d'implantation sur ces terrains pollués et traiter cette friche selon les exigences en vigueur et dans le cadre des engagements de Limoges Métropole. Dans le même temps, une démarche semblable sera entreprise en vue d'une résorption de toutes les friches, Wattlez, CGEP

TRANSPARENCE - DÉMOCRATIE



Claudine Dely - Eric Courty
sophie Dexet

La transparence, c'est offrir aux citoyens les moyens de connaître à tout moment les projets de la commune, ses actions en cours et son fonctionnement démocratique.

L'information, c'est donner aux citoyens la possibilité de se prononcer.

La démocratie, c'est cultiver la concertation, éviter de concentrer les pouvoirs et partager les responsabilités.

Ce que nous ferons:

- **concertation régulière avec les comités de quartiers**, les commerçants, le tissu associatif et culturel.
- **ouverture des commissions municipales.**
- **"quart d'heure citoyen"** en fin de Conseil Municipal pour donner la parole au public.
- organisation de **réunions d'information** sur les projets (de construction ...).
- **consultation des partenaires** (services techniques, experts environnementaux, associations spécialisées...)

Et en 1er le non cumul des mandats

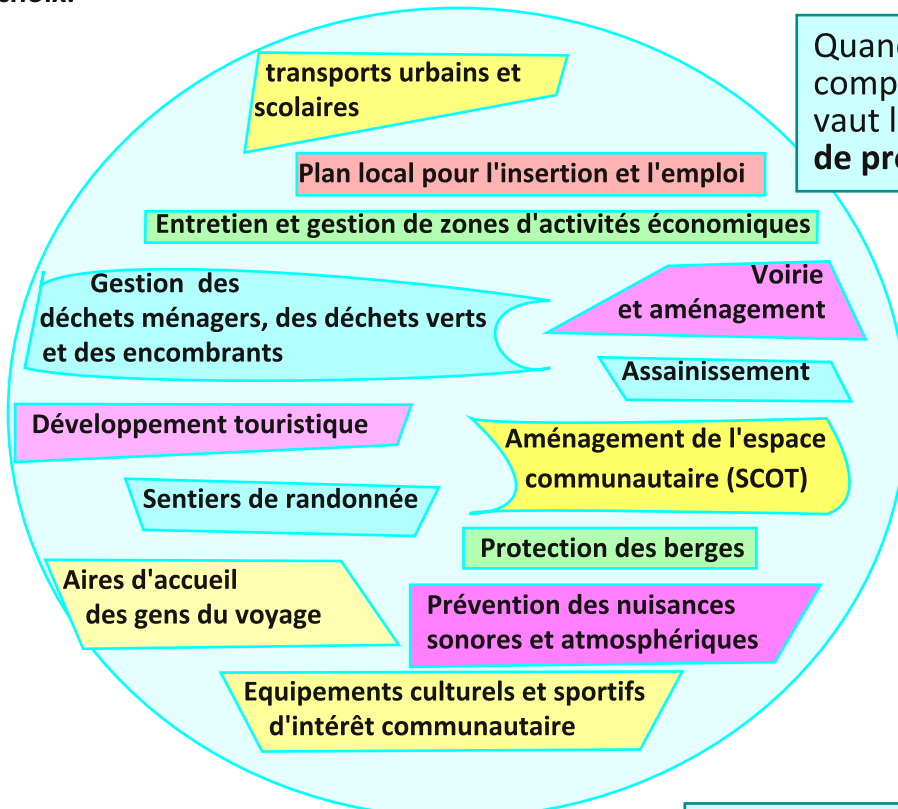
Le 23 mars, c'est une nouveauté, vont être élus les Conseillers Municipaux et les représentants à l'Agglomération de Limoges, **comme nous sommes de farouches défenseurs du non cumul des mandats**, notre décision est que la fonction de maire et la fonction de conseiller communautaire à l'Agglo soient dissociées.

Si nous sommes élus, nous proposerons au Conseil Municipal d'élire **Claudine Dely maire du Palais**. Yvan Tricart et Carole Salesse nous représenteront à l'Agglomération de Limoges.

L'AGGLOMERATION DE LIMOGES = des projets

Depuis 2003, au fil des années, l'Agglomération de Limoges, utilisant les nombreuses compétences et les moyens financiers transférés par les Conseils municipaux, s'est substituée au pouvoir décisionnel de la commune.

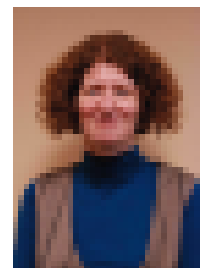
Mutualiser les forces peut être un bien, à condition que la municipalité garde la possibilité d'intervenir dans les choix.



Quand on voit les nombreux domaines de compétence transférés à "l'Agglo", cela vaut le coup de s'en mêler et d'être **force de proposition alternative**.



Yvan Tricart



Carole Salesse

Outre les problèmes environnementaux, nous aborderons en priorité les solutions de couverture internet à très haut débit pour tous les Palaisiens.

TRANSPORT

Navette gratuite: le véhicule étant fourni à la commune gratuitement par une société spécialisée qui finance ces projets par la publicité, nous **expérimenterons le dispositif à moindre frais**. L'objectif est d'améliorer la liaison entre les différents quartiers de la commune et la mobilité de tous les Palaisiens en direction des commerces et services locaux (mairie, poste, bibliothèque, pharmacies, médecins...) à la fin du parcours elle rejoindra le parking de Beaubreuil (bus vers Limoges). Il est évident que la communauté d'agglomération sera fortement sollicitée pour soutenir et étendre cette offre si elle se révèle pertinente, car cela relève de ses compétences.

Voirie : Avec l'aide des Palaisiens et en vue d'assurer la sécurité et le confort des usagers, nous passerons en revue l'état de la voirie, trottoirs et accessibilité des arrêts de bus compris, ainsi que ses points dangereux à résorber.

Nous étudierons également les moyens de **sécuriser le CD 29 jusqu'au Lycée Saint Exupéry** (trottoirs et piste cyclable) et de détourner les poids lourds en transit dans la commune. Le résultat de ce travail permettra d'établir le plan d'action à négocier avec Limoges Métropole et le Conseil Général.

Quelques exemples :

A : Le danger, pour les piétons qui vont de Ventenat au LP du Palais, d'être happés par un véhicule.

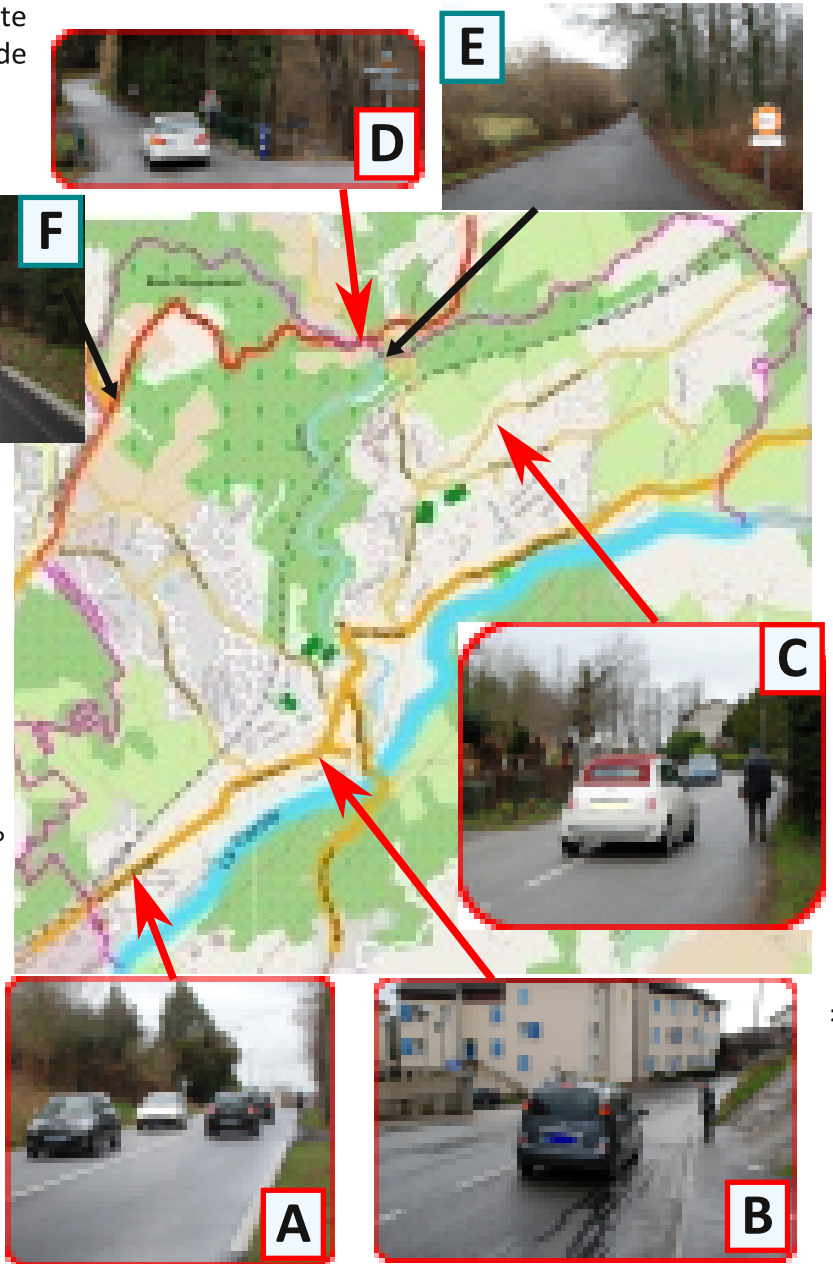
B : L'étroitesse du trottoir (passage de poussette impossible) au début de la rue Jean Jaurès face à l'avenue Turgot.

C : Les risques de traversée à pied du bourg de Puy neige Collision et accrochage.

D : Étroitesse du Pont de la Mazelle.

E : Exiguïté de la route Vc25 coincée entre la Canne et un fossé profond.

F : Mise à l'étude avec Limoges Métropole d'une solution de contournement du Palais pour les poids lourds à partir de la D142 ou via la voie de liaison Nord...



ÉCONOMIE - EMPLOI

Nous soutiendrons en priorité les commerces de proximité centre bourg et de quartier comme le préconise la charte d'orientation commerciale CCI /Agglomération de 2013:" contribuant à la création de lien social et à la sécurité de la ville."(sic) **Nous associerons les commerçants et artisans de la commune** à toutes les manifestations organisées ou gérées par la municipalité **et les ferons travailler prioritairement**. Nous examinerons les possibilités d'exonération pendant deux ans de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour **favoriser l'implantation des nouvelles entreprises et commerces** sur la commune.

Nous étudierons les moyens de promouvoir la vente par relation directe entre producteurs et consommateurs, notamment par la mise à disposition de locaux, d'accompagner les jeunes porteurs de projets et de contribuer à l'insertion des jeunes travailleurs par le biais de contrats d'apprentissage.

Pour les **procédures d'appels d'offres**, nous appliquerons les **critères de proximité, de qualité écologique**, et de choix des entreprises favorisant la formation des personnes en insertion.



CULTURE ET SPORT

Nous apporterons **notre soutien à toutes les associations culturelles et sportives**, forces vives de la vie communale. Indépendamment d'un soutien financier et logistique, nous désirons leur fournir un lieu d'échange et des outils de communications modernes pour une information harmonisée à destination des Palaisiens.

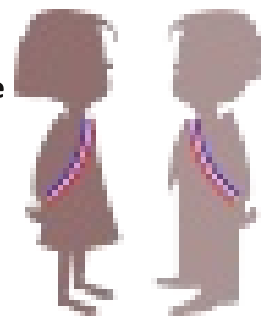
Nous développerons et valoriserons les activités culturelles existantes en nous rapprochant des structures et réseaux des municipalités voisines.

Nous valoriserons le patrimoine culturel, historique, architectural et naturel notamment par **l'aménagement, l'entretien et la promotion de sentiers de randonnées et de VTT.**

ÉDUCATION, JEUNESSE ET ENFANCE

L'éducation passant par l'exemplarité, nous mettrons à disposition des jeunes un **espace de représentation** permettant de les associer à la vie locale la **mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes**. Comme leurs homologues adultes, ils travailleront en commissions pour élaborer des projets dans les domaines du sport, de la culture, de la communication ou de l'environnement.

Nous mettrons à disposition des jeunes mais aussi des moins jeunes un **espace communal** pour favoriser les rencontres et échanges. Il nous faudra mettre à l'étude la construction ou réhabilitation d'un bâtiment existant, capable d'accueillir des spectacles, forums, activités culturelles associatives ; **cela se fera avec vous.**



Nous rétablirons le bon sens en définissant comme prioritaire la mise aux normes pour **l'accessibilité aux personnes handicapées d'au moins une des trois écoles de la commune**, et nous établirons l'ordre des mises en conformité pour les autres bâtiments communaux avec tous les utilisateurs.

Nous serons très vigilants aux besoins exprimés pour les places en crèche et nous développerons le relais d'assistances maternelles si nécessaire.

Bilan et perspectives de la mise en application de la semaine de 4,5 jours à l'école

Depuis septembre 2013 la commune du Palais sur Vienne a fait le choix d'appliquer la semaine de 4,5 jours pour les écoles. Nous avons été favorables au nouvel emploi du temps avec classe le mercredi matin, les **trois heures libérées étant réservées à des activités périscolaires dont la commune a pris l'entière responsabilité financière et organisationnelle.**

À l'heure du bilan : le taux de fréquentation des enfants est important (77% en moyenne pour les 3 groupes) mais cela reste à pérenniser pour éviter l'essoufflement notamment des bénévoles et des associations. Les projets pédagogiques devront être davantage pris en compte et les familles mieux informées des activités proposées .



Pour la future équipe municipale, des questions se posent :

Quel budget pour quelles activités, dans quels locaux et avec quel encadrement ?

- Soutenir la formation des animateurs sera une des clefs de la réussite des nouveaux rythmes scolaires.
- Notre souci de la transparence fera que nous associerons tous ceux qui au Palais sont attachés à la réussite des élèves.
- Le bilan de l'année écoulée devra être fait

par le Conseil Municipal, qui devra budgétiser l'année suivante, en faisant apparaître, les recettes venant de l'État et les moyens nécessaires pour pérenniser le dispositif.

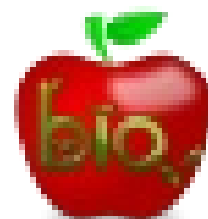
Du BIO à l'école

Aujourd'hui, de plus en plus de couples travaillent et une large majorité d'enfants mangent à la cantine. Ce moment est devenu **un lieu d'apprentissage à part entière, lieu de partage, de découverte du goût...** Introduire régulièrement du bio en restauration scolaire, **comme le préconise le Grenelle de l'environnement qui a fixé 20% de bio d'ici 2020**, sera un de nos objectifs.

Cela aura un coût qui impose une réflexion, des solutions existent pour minorer le surcoût dû à

l'utilisation des produits Bio (utiliser moins de denrées servies en emballage individuel, plus de fruits, moins de pâtisseries, un respect des saisons, une réflexion sur le gaspillage dans l'assiette...).

Il faut une réflexion sur la restauration que nous voulons, nous proposons donc d'engager après les élections un débat parents, enseignants et personnel communal.



Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera revu dans le cadre d'une large concertation avec les habitants, avec pour objectif **une meilleure prise en compte de l'environnement, des impératifs d'économies d'énergies et de la définition des zones réservées à l'habitat**, aux commerces, à l'industrie, à l'agriculture et aux espaces naturels

Un de nos objectifs sera d'anticiper la hausse inéluctable du prix de l'énergie, par une politique de l'habitat incitative, exploitant les procédures d'aides existantes (pouvant prendre la forme d'une Opération Programmée d'Amélioration Thermique du Bâtiment) pour la rénovation des bâtiments anciens, la réhabilitation des logements abandonnés et la construction de logements sociaux HQE.

Déplacements

Concernant les déplacements des personnes, en plus de la navette minibus, le PLU mettra en place **une série de liaisons douces** (voies piétonnes et/ou cyclables) entre les quartiers, les zones de commerces et le centre ville, afin de fournir aux habitants des déplacements sécurisés indépendants de la voiture individuelle facilitant l'accès aux commerces, aux écoles et aux services.

Friches industrielles

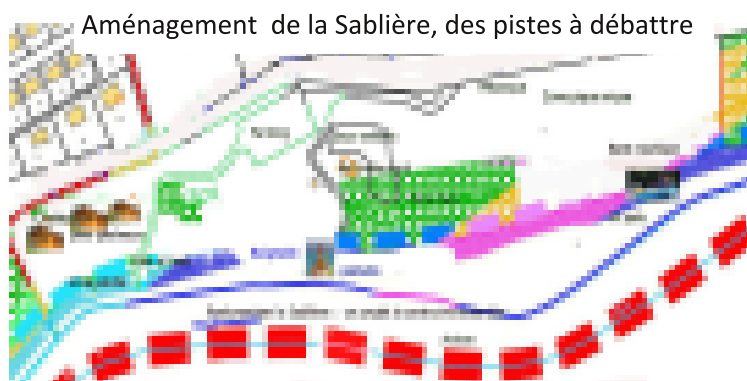


Concernant les friches industrielles, leur dépollution puis leur mise à disposition sera accélérée, en coordination avec l'Agglomération de Limoges. **L'espace Solic-Total pourrait être réservé à des activités économiques à haute technologie prolongeant la zone ESTER Technopole**, comme prévu par l'Agglo en 2003. La réhabilitation de Wattelez sera programmée pour offrir aux habitants des espaces naturels, artisanaux, ou sportifs, ou d'habitation sur les parties non polluées, visant à l'exemplarité en matière environnementale.

Patrimoine

La commune possède de forts atouts en matière environnementale, notamment les bois communaux, espaces verts, le bord de Vienne et le ruisseau du Palais, trames vertes et bleues qui doivent être réparées puis préservées (biodiversité). Ces espaces pourront fournir aux Palaisiens, mais aussi aux Limougeauds proches, **des « Services Nature » gratuits (promenades, footing, pêche, baignade, aire de jeux pour les enfants, etc.)**, et ainsi renforcer l'attractivité de la commune.

De même la mise en valeur du centre bourg et des quartiers à intérêt architectural fera l'objet d'une réflexion concertée.



Exemplarité de la commune

Les Services de la ville s'engageront dans une démarche d'ampleur: une étude systématique des actions d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque) sur le patrimoine et les services (bâtiments, restauration collective en BIO, avec tri et réduction des déchets alimentaires, etc).

La municipalité renforcera, en liaison avec les services concernés de l'Etat et les associations, la surveillance des pollutions industrielles et agricoles, la qualité de l'air et de l'eau. Une évaluation des qualités environnementales de la ville (comparaison d'indicateurs de performances établis par des associations de collectivités).

Nous étudierons le rétablissement d'un point de collecte des déchets verts sur la commune.

BUDGET : COMMENT FINANCER NOS PROJETS ?

Pour chacun d'entre nous, notre commune c'est du concret : écoles, restauration scolaire, crèche, centre de loisirs, équipements sportifs, culturels, solidarité aux plus faibles, espaces verts, aménagements urbains..., mais les collectivités c'est aussi 71 % de l'investissement public national, des emplois directs ou indirects. La capacité financière des communes, ce sont vos impôts et les dotations de l'État. Or le gouvernement actuel continue de se désengager en transférant sa dette et ses compétences aux collectivités. **Et la réforme fiscale en cours et donc les taxes locales ne pourront qu'évoluer aux dépens des communes et se répercuter sur les contribuables.**

Impôts locaux, la situation :

Alors qu'au Palais les ressources par habitant sont faibles, les impôts locaux ont fortement augmenté de 2008 à 2013, bien au delà de l'inflation. **La taxe d'habitation a augmenté de 19,07% (taux + base).**



Si l'on compare avec les 10 villes autour du Palais, pour la taxe foncière payée par 83% des Palaisiens, seule Panazol paye plus, mais avec un équipement commercial, culturel... beaucoup plus important .



Forts de ce constat, nous prenons un double engagement :

- Pas d'augmentation du taux des impôts locaux pour les taxes d'habitation et du foncier (part communale) pendant les 6 ans de mandat
- Blocage de la dette à son dernier niveau connu (fin 2012).

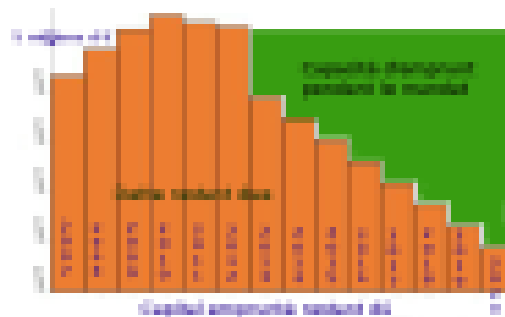
Pour le Palais quelle marge de manœuvre pour nos projets?

Le budget de la Commune fonctionne comme votre budget personnel, avec des recettes et des dépenses.

Pour les dépenses de la ville : nous étudierons toutes les économies possibles sur les frais de fonctionnement et nous ferons des investissements permettant des économies (cf énergie...), nous montrerons l'exemple en réduisant substantiellement les indemnités du maire et des adjoints et réviserons la mise à disposition des véhicules de fonction...

Pour les recettes, elles proviennent de trois principales sources :

- Les impôts locaux (le taux sera bloqué pendant 6 ans)
- Les subventions, dotations de l'Etat qui sont essentiellement fonction du nombre d'habitants. C'est cette dotation que le gouvernement a décidé de diminuer d'environ 3,5%.
- Les emprunts, le graphique montre quelle sera notre capacité d'emprunt pendant le mandat.



Cette capacité d'emprunt que nous avons chiffrée, associée au montant des subventions accordées pour certaines réalisations, nous permettra, malgré les restrictions gouvernementales, de tenir nos engagements .

LIGNE POLT PLUTÔT QUE LGV LIMOGES POITIERS

La modification du PLU récemment votée en conseil municipal, inclut les travaux de réalisation de la LGV sur Le Palais. Les bois d'Anguernaud et la vallée du ruisseau du Palais seront sacrifiés et tous projets de constructions sur l'emprise de la ligne seront bloqués.

Audience sera demandée auprès du Ministre des Transports et du Ministre de l'Ecologie pour **réaffirmer notre opposition au projet et revoir la modification du PLU.**

Nous appuierons les actions des mouvements qui prévoient un recours juridique si la Déclaration d'Utilité Publique était accordée à ce projet, et **soutiendrons la modernisation des rames et des infrastructures de la ligne POLT** (Paris Orléans Limoges Toulouse).

Elles et ils nous soutiennent...

Jean-Claude LONGEVILLE, apiculteur, cheminot : mieux vivre au Palais, en toute quiétude, dans un environnement protégé autour d'un centre bourg apaisé, mais aussi avoir la certitude que les friches industrielles, comme Solic-Total et Wattelez, seront traitées dans les normes environnementales qui s'imposent ... certains diront qu'il s'agit d'idées extravagantes ou utopiques, mais cela mérite qu'on y réfléchisse. Tout en mesurant la difficulté, je fais toute confiance à la liste Ensemble Le Palais Autrement qui, par son approche démocratique et transparente de la vie municipale et à l'écoute des Palaisiens, saura assumer ce défi.

Didier TESCHER, liste citoyenne EELV - Front de Gauche, Rilhac-Rancon : nous vous connaissons bien pour avoir travaillé ensemble sur les dossiers LGV et VLN, nous souhaitons votre victoire car nous avons beaucoup de choses à faire ensemble entre Le Palais et Rilhac .

Marie LABAT, liste Limoges Terre de Gauche : je soutiens la liste "Ensemble Le Palais autrement". La France a besoin d'élus convaincus, indifférents à toute idée de carrière politique, elle a besoin de femmes et d'hommes qui ont prouvé par leurs engagements et leurs combats que le souci du plus grand nombre, la lutte contre les

prédatons environnementales devenues insoutenables sont au cœur de leurs préoccupations.

Thomas HELIE, enseignant-chercheur : mon soutien à la liste Ensemble Le Palais autrement est d'abord lié aux propositions intéressantes qu'elle formule en matière de cadre de vie (amélioration de la construction des logements, meilleure mise en valeur des atouts naturels du Palais, transports collectifs, etc.) et de développement économique local durable, enjeux fondés sur le souci constant d'associer les citoyens à ses réflexions. Sa crédibilité première provient selon moi de l'engagement de long terme de ses membres (dont je connaissais le dynamisme avant même d'habiter au Palais-sur-Vienne) sur des enjeux fondamentaux comme l'accès à l'eau pour tous à un prix abordable, mais également de l'expertise acquise au cours du dernier mandat municipal. Par ailleurs, dans un contexte difficile pour les collectivités locales, les propositions apparaissent réalistes financièrement car elles s'effectuent essentiellement par redéploiement, sans augmentation de la fiscalité. A l'heure où la promesse de changement est constamment différée au niveau national, il me semble que la liste Ensemble Le Palais Autrement peut engager localement une dynamique nouvelle, et constituer un contrepoids utile dans des agglomérations au sein desquelles les petites communes n'ont pas toujours une

influence suffisante, notamment en matière de développement économique.

Raymond RIVET : soutien total à vos actions et bon succès pour la liste " Ensemble, Le Palais autrement "

Frédéric NIGUET, ancien élu du Palais : je soutiens la liste Le Palais Autrement ; j'ai habité plusieurs années rue des templiers (quartier de l'église) et je trouve totalement IRRESPONSABLE de vouloir construire des logements rue Auguste Renoir. Les catastrophes naturelles de ces derniers mois (inondations, glissement de terrain, pluies diluviennes...) doivent servir de leçon. Cette zone est en grande partie inondable, le quartier est historique (église du XIII^e siècle), les bords de Vienne doivent être valorisés. Ce projet doit être annulé et aucune construction ne doit être réalisée à cet endroit.

Gérard GUERY, conseiller général suppléant Ambazac, opposant actif LGV LP : c'est avec un grand plaisir que je soutiens la liste "Ensemble Le Palais autrement" d'Yvan TRICART au Palais sur Vienne. Militant inlassable, ce dernier a toujours défendu les intérêts de ses concitoyens avec ferveur et passion. Engagé dans tous les combats, je lui ferai entièrement confiance pour diriger, avec ses colistiers que je connais bien pour certains, les affaires des Palaisiens.

...

MARDI 18 MARS 20h30
Salle des fêtes G.Philipe

Présentation de l'exposition
" LE PALAIS A DE L'AVENIR "

DÉBAT AVEC LA LISTE

La liste " Ensemble Le Palais autrement " étant indépendante de tout parti politique, elle ne peut vivre que par votre soutien amical et ... financier, vos dons seront par conséquent les bienvenus (chèque à l'ordre de : Ensemble Le Palais Autrement).

Adresse : Collectif alternatif 63 route des Bardys 87410 Le Palais/Vienne.

Retrouver sur notre site le Palais Autrement l'historique de notre engagement

Pour consulter notre site : <http://lpsv.yvantricart.info/>

